

Les associations œcuméniques françaises et la question de l'éducation à la paix en République du Congo de 2007 à 2017

Victor MOUSSOUKI MPANDI* et Joachim Emmanuel GOMATHETHET**

Résumé

Les institutions internationales du système des Nations unies ainsi que les organisations non gouvernementales internationales ne cessent de déployer des activités d'aide humanitaire et d'assistance technique auprès des populations dans les pays en situation de crise ou de post crise. Dans cet ordre, les populations du Congo, qui ont connu de violences inouïes lors des crises sociopolitiques de la dernière décennie du XX^e siècle aux deux premières du XXI^e siècle, ont vu se déployer sur leur sol de multiples organisations d'aide humanitaire et d'assistance technique. Ce présent article met en exergue le travail mené par trois associations œcuméniques françaises au Congo, de 2007 à 2017, pour ramener et consolider la paix, gage du développement du pays. Pourquoi ces trois associations sont-elles intervenues au Congo et se sont-elles investies dans le domaine de l'éducation à la paix comme une approche de solution de sortie de crise ? Quels résultats attendaient-elles de leur démarche ? Les auteurs de cet article essaient de répondre à ces questions en s'appuyant sur les actions de terrain et la littérature de ces organisations ainsi que sur les documents d'autres structures qui ont œuvré dans le domaine de la paix et de la sécurité au Congo.

Mots-clés

Congo, Associations œcuméniques, Paix, Tolérance, Éducation, Église évangélique.

Abstract

The international institutions of the United Nations system as well as international non-governmental organizations are constantly deploying

* Doctorant en Histoire, Formation doctorale en Histoire et Civilisations, Université Marien Ngouabi (Brazzaville, Congo), E-mail : vmoussouki@yahoo.fr

** Professeur titulaire CAMES d'Histoire contemporaine, Université Marien Ngouabi (Brazzaville, Congo), E-mail : joachim.gomathethet@umng.cg

humanitarian aid and technical assistance activities for populations in countries in crisis or post-crisis situations. In this order, the populations of the Congo, who have experienced unprecedented violence during the socio-political crises of the last decade of the twentieth century to the first two of the twenty-first century, have seen the deployment on their soil of multiple humanitarian aid organizations and technical assistance. This article highlights the work carried out by three French ecumenical associations in the Congo, from 2007 to 2017, to restore and consolidate peace, a pledge of the country's development. Why did these three associations intervene in the Congo and invest themselves in the field of peace education as a solution approach to end the crisis? What results did they expect from their approach? The authors of this article try to answer these questions by drawing on the field actions and the literature of these organizations as well as on the documents of other structures that have worked in the field of peace and security in the Congo.

Keywords

Congo, Ecumenical associations, Peace, tolerance, Education, Evangelical Church

Introduction

Les changements systémiques survenus au Congo dans la dernière décennie du XX^e siècle ont permis l'avènement du multipartisme et de la démocratie pluraliste. Mais, durant près de vingt ans, du lendemain de l'élection du président Pascal Lissouba en 1992 jusqu'aux accords de cessation des hostilités de Libreville entre le gouvernement congolais et l'opposition armée (Conseil national de la résistance) en 2002, la République du Congo a été secouée par des crises sociopolitiques à répétition. Ces crises ont non seulement perturbé la paix et la sécurité nationales, mais ont surtout occasionné de milliers de morts et des destructions matérielles considérables. Les conséquences sociales, économiques et politiques de ces crises sur la vie quotidienne des Congolais ont été sans précédent dans l'histoire immédiate du pays. Afin d'aider les Congolais à sortir définitivement de cette situation, de nombreuses organisations internationales (du système des Nations unies, mais aussi des ONG internationales) les ont assistés dans leurs domaines respectifs. Cet article se penche sur les actions menées par

trois associations œcuméniques françaises : le Département évangélique français d'action apostolique (DEFAP), l'Ecole de paix de Grenoble (EPG) et le Comité inter-mouvements auprès des évacués (CIMADE). Celles-ci se sont investies au Congo, entre 2007 et 2017, dans le domaine de l'éducation à la paix et à la tolérance afin de construire et de consolider la paix retrouvée. En s'appuyant sur les documents de ces organisations ainsi que sur les actions qu'elles ont menées sur place au Congo, nous entendons dégager les stratégies utilisées pour favoriser la paix et sa consolidation et permettre le vivre ensemble qui est un gage pour assurer un développement collectif harmonieux. L'objet de cette étude est donc de faire le bilan des actions que ces trois associations françaises ont menées au Congo au cours de la période 2007-2017. Pour y parvenir, nous avons bâti notre analyse autour de trois points. Dans un premier temps, nous avons consacré une réflexion autour des concepts clés utilisés par ces ONG : la paix, la sécurité, le développement et l'éducation à la paix. Nous avons analysé, dans un second temps, la situation sociopolitique du Congo qui a motivé l'intervention de ces associations dans le pays. Le troisième temps a analysé et tiré les leçons des actions de ces ONG au Congo.

1. Paix, culture de la paix et éducation à la paix : définition des concepts et aspects théoriques

Au cœur des actions déployées par les Nations unies et ses institutions spécialisées se trouvent trois notions essentielles : la paix, la sécurité et le développement. Que signifient ces notions et quelle est leur place dans la vie des nations du monde depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ?

La charte des Nations unies adoptée en 1945 a mis l'accent sur la sécurité internationale en la liant à la paix (art. 1 ; 11 ; 12 ; 24 ; 33 ; 34 ; 39 ; 42). Entre 1945 et 1990, les relations internationales ont été marquées par la guerre froide entre les blocs Est et Ouest et « l'équilibre de la terreur » entre les États-Unis et l'URSS. L'ONU n'a donc pas pu mettre fin à la guerre et aux violences à travers le monde. On a dénombré entre 1945 et 1995, 180 guerres dont 170 dans les pays émergents. Ces guerres ont occasionné plus de 20 millions de morts et de grandes souffrances (A. Lewin, 1995, p. 59). Au cours de cette même période, l'ONU a mené à travers le monde des opérations de maintien

de la paix en envoyant des casques bleus et des observateurs pour superviser des cessez-le feu.

La notion de sécurité internationale est une notion complexe, globale et pluridisciplinaire. Elle inclut d'autres données de la réalité comme « la sécurité économique », « la sécurité sociale », « la sécurité culturelle ». Dans son essence, le mot sécurité signifie être en sûreté, c'est-à-dire à l'abri de tout danger, de tout risque. L'article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'homme en énonçant que « Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne » a fait de la sûreté ou de la sécurité un droit de la personne humaine. Cette sûreté vaut aussi bien au niveau national qu'au niveau international. Ce qui menace aujourd'hui la sécurité internationale s'appelle les armements, la disparité économique, la dégradation de l'environnement, le déséquilibre de la démographie, le développement de certaines maladies, les trafics mafieux transfrontaliers, le terrorisme. Pour avancer sur le chemin de la sécurité internationale et de paix, il y a lieu de procéder au désarmement, à la limitation des armes et au relèvement de toutes les menaces ci-dessus mentionnées.

La paix, la sécurité et le développement sont donc des concepts intimement liés. Le pape Paul VI, déclarait en substance en octobre 1965, à la tribune de Nations unies : « Le développement est le nouveau nom de la paix » (A. Lewin, 1995, op. cit., p. 84). Bien que l'ONU n'ait pas fait disparaître la guerre et les violences, elle a fait une œuvre considérable dans le domaine du développement humain et du progrès des sociétés grâce aux multiples organisations de son système.

Lorsque la paix et la sécurité sont mises à mal dans des pays donnés ou dans certaines zones de notre globe, la communauté internationale, en s'appuyant sur l'ONU et les instruments juridiques internationaux, négocie la fin des hostilités, le retour à la paix et sa consolidation. La diplomatie agissante est de plus en plus accompagnée sur le terrain par l'action des organisations non gouvernementales internationales (ONG). Les politiques de ces ONG ainsi que leurs stratégies d'action varient en fonction de leurs champs d'action. Les organisations œuvrant dans le domaine de la paix, par exemple, mettent l'accent sur l'éducation à la paix. Que faut-il mettre derrière ce concept ?

La notion d'« éducation » se définit comme la formation globale d'un individu à divers niveaux (religieux, moral, social). Cependant, l'éducation ne se limite pas simplement aux purs savoirs et savoir-faire.

Elle vise également le développement des capacités de savoir être, le respect des autres et des biens d'autrui. En ce sens, elle n'est pas sensée privilégier un certain point de vue, mais doit permettre aux « apprenants » d'éclaircir et d'approfondir les questions par eux-mêmes. Nelson Mandela qui a fait l'expérience d'une longue détention à la célèbre prison de Robben Island, sous le régime d'apartheid, souligne que « L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde » (Université de paix, 2019).

Dans son article intitulé « L'éducation à la paix ou la prévention des conflits », Mina de Beaumont explique le concept d'éducation à la paix et en présente les différentes dimensions et applications. S'appuyant sur les différentes fiches d'expériences à travers le monde, elle affirme que cette notion s'est imposée aujourd'hui dans la communauté internationale comme une alternative pertinente à la réponse militaire de résolution des conflits. « Si la paix, précise-t-elle, peut se construire par voies multiples, l'éducation à la paix est considérée comme un instrument fondamental de la pacification d'un territoire. Elle a pour but de prévenir les nouveaux conflits dans les zones sensibles en s'attaquant à leurs racines par le dialogue et la négociation entre les individus, les groupes et les États » (M. de Beaumont, 2009).

L'élaboration théorique de l'éducation à la paix qui s'est faite depuis 1945 et qui s'est systématisée avec la déclaration de l'UNESCO sur la culture de la paix à Yamoussoukro, le 1^{er} juillet 1989, repose, selon les experts sur la question, sur les concepts de culture de paix et de culture de guerre. La guerre n'est en réalité qu'une construction sociale, qu'une culture de guerre à laquelle les belligérants ont fait adhérer les populations en s'appuyant sur une propagande elle-même fondée sur la haine, le racisme, la discrimination, l'exclusion, les préjugés, etc. Il faut donc, pour construire et consolider la paix, renverser le message des partisans de la culture de guerre. Les Nations unies définissent la culture de la paix comme « l'ensemble des valeurs, des attitudes, des comportements et des modes de vie qui rejettent la violence en s'attaquant à leurs racines par le dialogue et la négociation entre les individus, les groupes et les États » (résolutions des Nations Unies A/RES/52/13 : culture de la paix et A/53/243 : Déclaration et Programme d'action sur une culture de la paix).

Pour mettre en œuvre la culture de paix, l'éducation représente le moyen le plus pertinent pour sensibiliser les acteurs de la guerre et les

populations touchées par des conflits pour renoncer à la violence. Mais pour que cette culture soit pérenne, il faut : « un développement économique durable, le respect de tous les droits de l'homme, l'égalité femmes/hommes, la participation démocratique, le développement de la tolérance et de la solidarité. Elle comprend aussi la promotion active du pluralisme et du dialogue entre les différentes composantes de la société, le respect de l'Autre, de la dignité et du partage » (M. de Beaumont, 2009, *ibid.*).

L'éducation à la paix est donc une approche préventive de la résolution des conflits basée sur l'enseignement et la communication des valeurs de paix et d'égalité. Elle nécessite la mise en place ou l'élaboration de programmes de sensibilisation à la paix permettant une meilleure compréhension des conflits et des formes structurelles d'injustice, afin de les résoudre dans la concertation et le dialogue.

Si l'éducation à la paix permet de prévenir les conflits, elle se fonde sur la mise en valeur d'une vertu essentielle : la tolérance. Partout dans le monde, les penseurs, les spécialistes et les organisations qui se préoccupent de question de paix soulignent que la tolérance est fondamentale dans la construction de la paix.

Le mot tolérance, qui vient du latin *tolerare* et *tolerantia*, désigne la capacité à permettre ce que l'on désapprouve, c'est-à-dire ce que l'on devrait normalement refuser. C'est aussi l'attitude de quelqu'un qui admet chez les autres des manières de penser et de vivre différentes des siennes. C'est en outre la latitude laissée à quelqu'un d'aller dans certains cas contre une loi, un règlement. Autrement dit, la latitude de quelqu'un qui fait preuve d'indulgence à l'égard de ceux à qui il a affaire.

Dans le cadre du vivre ensemble entre les populations, la tolérance est une vertu capitale qui rend possible la construction de la paix. Mahatma Gandhi pense que « la règle d'or de la conduite est la tolérance mutuelle, car nous ne penserons jamais tous de la même façon, nous ne verrons qu'une partie de vérité et sous des angles différents »¹. Dans cette perspective, Kofi Annan souligne que « la tolérance est la vertu qui rend possible la paix »². Autrement dit, la paix

¹ Citation de Gandhi, in <https://citations.ouest-france.fr/citation-gandhi/regle-or-conduite-tolerance-mutuelle-8988.html> (site consulté le 10/8/2021)

² Citation de Kofi Annan, in <http://evene.lefigaro.fr/citation/tolerance-vertu-rend-paix-possible-73724.php> (site consulté le 10/8/2021).

commence et est conditionnée par l'acceptation de l'autre, tel qu'il soit, quel que soit les différences ethnique, religieuse, socio-économique et intellectuelle. Martin Luther King pense que le vivre ensemble s'apprend et doit être l'objet d'une éducation pour prévenir, pour résoudre les conflits. Ainsi conclut-t-il que « nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous mourons tous ensemble comme des imbéciles »³.

Dans sa Déclaration sur la tolérance adoptée le 16 novembre 1995, lors de sa vingt-huitième session de la Conférence générale l'UNESCO, après avoir constaté la montée de l'intolérance et des affrontements qui constituent une menace universelle, a engagé les États membres à promouvoir la tolérance et la non-violence au moyen de programmes et d'institutions dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication. La déclaration indique dans son article 4 ce qui suit :

L'éducation à la tolérance doit être considérée comme un impératif prioritaire ; c'est pourquoi il est nécessaire de promouvoir des méthodes systématiques et rationnelles d'enseignement de la tolérance centrées sur les sources culturelles, sociales, économiques, politiques et religieuses de l'intolérance, qui constituent les causes profondes de la violence et de l'exclusion. Les politiques et programmes d'éducation doivent contribuer au développement de la compréhension, de la solidarité et de la tolérance entre les individus ainsi qu'entre les groupes ethniques, sociaux, culturels, religieux et linguistiques et les nations (Unesco, 1995).

À la suite de cette déclaration, le 16 novembre est devenue « Journée internationale pour la tolérance ». Les ONG congolaises et françaises, œuvrant dans le domaine de la paix, ont fait de l'éducation à la tolérance une activité essentielle pour la construction et la consolidation de la paix au Congo, après les guerres civiles, notamment de juin 1997.

De 2007 à 2017, trois ONG françaises et des associations locales de la société civile congolaise se sont déployées dans le pays pour éduquer les jeunes, les femmes et les autres composantes de la population

³ Citation de Martin Luther King, in <http://evene.lefigaro.fr/citation/devons-apprendre-vivre-ensemble-freres-sinon-allons-mourir-tous-8898.php> (site consulté le 10/8/2021).

congolaise à la culture de la paix. Qu'est-ce qui a justifié cette situation ?

2. Situation sociopolitique et paix au Congo de 2007 à 2017 : état des lieux

Pour comprendre l'intervention au Congo des trois associations œcuméniques françaises au cours de cette période, il faut se replonger succinctement dans l'histoire immédiate du pays, depuis au moins la fin de la Conférence nationale souveraine, pour en rechercher les fondements historiques.

Une année seulement après les premières élections démocratiques de 1992, le Congo est entré dans un cycle des conflits armés aux conséquences humaines, matérielles et économiques incalculables et dévastatrices. Ces conflits ont déchiré le pays au cours des années 1993-1994, 1997, 1998 – 2003 et 2016. Il faut chercher les fondements de ces conflits post-conférence nationale dans les changements d'alliances politiques et la volonté de conservation de pouvoir que les différents partis politiques congolais ont manifesté dès le deuxième tour de l'élection présidentielle de 1992 (J. E. Goma-Thethet, 2016). Une importante littérature existe aujourd'hui sur les crises sociopolitiques congolaises.

Ces crises sociopolitiques qui ont perturbé la vie politique, économique et sociale du Congo, ont occasionné, sous les auspices de médiateurs internationaux, la signature des accords souvent non respectés par les signataires, replongeant très vite le pays dans la violence. On peut citer : les accords de paix de Libreville de 1994 ; le pacte de paix signé par les leaders politiques, en présence du Directeur général de l'UNESCO en 1997 à Brazzaville ; la médiation internationale de Libreville de 1997 ; la tentative de médiation des églises de 1998⁴ ; les accords de cessation des hostilités entre les belligérants et le gouvernement de la République respectivement à Brazzaville de novembre et de décembre 1999 ; les accords de cessation des hostilités entre le Conseil national de la République (CNR) et le gouvernement en mars 2003.

⁴ Cette tentative de médiation a coûté la vie, à Mindouli, à six membres du clergé du Conseil œcuménique des églises chrétiennes au Congo

3. Actions menées par les ONG œcuméniques françaises pour instaurer et consolider la paix au Congo : quel bilan ?

Trois organisations non gouvernementales françaises ont été en partenariat avec l'Action évangélique pour la paix (AEP), structure d'éducation à la paix de l'église évangélique du Congo (EEC), pour la construction de la paix et sa consolidation au cours de la période 2007-2017. Il s'agit du Département évangélique français d'action apostolique (DEFAP), de l'École de paix de Grenoble (EPG) et du Comité inter-mouvements auprès des évacués (CIMADE). Qui sont ces quatre associations travaillant dans le champ de la culture de la paix ?

3.1. Présentation sommaire des quatre ONG impliquées dans la question de l'instauration de la paix au Congo (2007-2019)

3.1.1. L'Action évangélique pour la paix (AEP) : partenaire local des organisations internationales françaises

L'AEP est une association de loi 1901 qui a été créée le 23 avril 2003 au sein de l'église évangélique du Congo, sous la présidence du révérend pasteur Alphonse Mbama. Cette création s'est faite sur les cendres du Comité évangélique de la paix et du projet culture de paix, de justice et de non-violence, animés respectivement par les départements synodaux du développement et celui de la jeunesse. Comment est née l'AEP ?

En dépit de ces nombreux accords signés entre les protagonistes des différentes crises sociopolitiques congolaises, le retour à la paix définitive est resté difficile, en raison de la situation dans le département du Pool où la question de la démobilisation des milices et de la réinsertion socio-économique des ex-combattants n'avait pas encore trouvé de solution. La circulation des armes de guerre depuis la crise sociopolitique de 1993-1994 a entraîné à Brazzaville et dans d'autres parties du pays une situation fréquente d'insécurité : braquages et vols à mains armées, manifestations récurrentes de violence et d'actes d'incivisme, non-respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Cette situation d'insécurité a augmenté le chômage des jeunes, la souffrance et la misère des populations aussi bien dans les villes que dans les campagnes.

L'église évangélique du Congo, tout comme l'ensemble des autres églises du Congo ont été interpellées à plus d'un titre pour faire de la médiation entre les pouvoirs publics et la population désemparée. Devant donc ces cris de cœur et la souffrance de ces populations et pour éviter d'être désignées comme complices, les églises réunies se sont proposées de sortir de leur silence. Elles ont décidé de ne plus être indifférentes face à la misère, à la division, aux actes de violence aveugles et aux souffrances dont le peuple seul est demeuré la principale victime.

Elles se sont alors engagées à mettre en place des services de paix, pour promouvoir la culture de paix et de réconciliation, conformément à l'ordre reçu de Dieu (Matthieu 5 : 9, 2Corinthiens 5 :18-19). L'église accepte donc de façon modeste à apporter sa contribution dans l'œuvre de reconstruction de la paix au Congo. Le besoin de paix est ainsi remonté à tous les partenaires étrangers de l'église. Ce qui justifie, à juste titre, la mobilisation des acteurs français pour tenter d'appuyer ces efforts en vue d'amener toute la population congolaise dans une dynamique de la tolérance, du vivre ensemble, de la solidarité et du civisme.

C'est donc dans ce contexte que ces organisations ont décidé de mener des actions communes sur l'ensemble du territoire national de la République du Congo. L'approche principale de l'église a consisté à lancer l'appel à tous les acteurs de la société pour rechercher l'amour, la réconciliation de tous pour le bien de tous. Cet appel rejoint à la fois la pensée de Mère Térésa qui affirme que « tout acte d'amour est une œuvre de paix. Sa grandeur ou sa petitesse importe peu » (Mère Térésa, lapenséedujour.overblog.com), et celle de Martin Luther King sur le « vivre ensemble » évoqué plus haut⁵.

L'AEP est chargée de promouvoir la culture de paix au sein de l'église et dans la société congolaise. De nature apolitique, elle œuvre pour le maintien de la paix, selon l'esprit de l'Évangile, et a pour missions :

- veiller à la culture de non-violence et de la paix ;
- d'œuvrer pour la transformation de la culture de violence en culture de non-violence et de paix ;

⁵ Citation de Martin Luther King, in <http://evene.lefigaro.fr/citation/devons-apprendre-vivre-ensemble-freres-sinon-allons-mourir-tous-8898.php> (site consulté le 10/8/2021).

- de vulgariser la philosophie et les techniques de non-violence aux fins de résolution ou de transformation positive des conflits ;
- de faire des Congolais des artisans et bâtisseurs de paix ;
- de mettre à la disposition du public ses services de formation, de médiation et d'assistance conseil ;
- de condamner toute forme d'exclusion, d'injustice, d'oppression politique et économique ;
- de lutter contre le fanatisme, l'esprit sectaire, le mauvais usage et la prolifération des armes ;
- de soutenir la lutte contre la misère et la pauvreté, source de conflits.

L'AEP est dirigée par un secrétariat exécutif de sept membres. Elle comptait, en 2017, cinq antennes fonctionnelles, respectivement à Brazzaville, à Pointe-Noire, à Dolisie, à Nkayi et à Gamboma. L'extension de ces antennes se poursuivra très bientôt à Impfondo, Mindouli, Djambala, Zanaga, Owando, Sibiti, Louingui et partout où besoin sera.

3.1.2. Le Département évangélique français d'action apostolique (DEFAP)

Le DEFAP créé en 1970 est le service protestant de mission dont le siège social est à Paris. Association sous la loi de 1901, le DEFAP est un outil des églises protestantes de France, notamment les églises luthériennes et réformées de France.⁶ Il collabore également avec d'autres Églises, notamment membres de la Fédération protestante de France (FPF). En tant qu'« outil » missionnaire de ces églises, le DEFAP s'engage au Nord comme au Sud par le partage des ressources financières, l'échange des compétences, l'interpellation mutuelle entre églises et la prière, le plaidoyer pour plus de justice et de démocratie, le respect de la création.

Son but est de promouvoir la solidarité active avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile. Il a pour objet de stimuler et de

⁶ Il s'agit : des Églises protestantes d'Alsace-Lorraine (Église protestante de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine (EPCAAL) et l'Église protestante réformée d'Alsace et de Lorraine (EPRAL), l'Église protestante unie de France, l'Église évangélique luthérienne de France (EELF) et l'Église réformée de France (ERF)) et l'Union nationale des Églises protestantes réformées évangéliques de France (UNEPREF, ex EREI).

coordonner les efforts des Églises membres en vue d'éveiller et d'entretenir en elles le sens de leurs responsabilités et de leur action commune dans les domaines missionnaires et humanitaires. Le DEFAP met en œuvre cet objet, notamment par les moyens de partage d'information et de communication régulière ; par la solidarité financière ; l'envoi et l'accueil de personnes ; la formation à la communication et à la rencontre interculturelle ; des actions de plaidoyer auprès de l'opinion et des pouvoirs publics.

Le DEFAP se déploie en Afrique centrale, en Amérique latine et en Asie. Il entreprend trois types d'actions, à savoir l'animation pédagogique, l'appui institutionnel, l'envoi de volontaires. En France, le DEFAP fait la promotion des échanges culturels ; l'éducation au développement et à la citoyenneté et l'information et la communication.

L'essentiel des actions du DEFAP est regroupé autour des domaines d'intervention ci-après : l'action médicale ; la Bibliothèque et le centre de documentation ; le Développement rural ; l'Éducation au développement et à la citoyenneté ; l'Éducation et la formation, les infections sexuellement transmissibles (IST) et le VIH-sida.

3.1.3. L'École de paix de Grenoble (EPG)

École de la Paix de Grenoble est une association laïque et apolitique créée en 1998 par Richard Pétris à Grenoble, en France. Le but de l'EPG est de diffuser des outils pédagogiques visant à promouvoir l'art de vivre ensemble à tout âge avec l'appui du Rectorat (de l'université de Grenoble qui s'implique pleinement dans la mise en œuvre des programmes de paix de l'EPG).

Elle travaille pour la promotion d'une culture de la paix et du vivre ensemble, dans les quartiers jusqu'aux territoires les plus lointains via trois pôles d'activités : le pôle éducation, le pôle enseignement supérieur et recherche et le pôle médiation et solidarité internationales.

Elle conçoit des outils pédagogiques, développe des animations et assure des formations avec des modules universitaires, organise des rencontres d'experts, des colloques, des expositions, et développe un réseau de partenaires en France et dans le monde. Son ambition est d'associer tous les acteurs de la société, y compris les entreprises, au développement humain, et d'impliquer les jeunes dans cette construction de l'avenir.

3.1.4. Le Comité inter-mouvements auprès des évacués (CIMADE)

La CIMADE est un service œcuménique d'entraide créé le 18 octobre 1963 par Madeleine Barot. Le but de cette organisation, selon ses statuts, est de manifester une solidarité active avec ceux qui souffrent, qui sont opprimés et exploités et d'assurer leur défense, quelles que soient leur nationalité, leur origine, ou leur position politique ou religieuse. En particulier, Il a pour objet de veiller scrupuleusement au respect des droits et de la dignité des personnes, quelle que soit leur situation. Le CIMADE rassemble des personnes d'horizons nationaux, confessionnels, philosophiques et politiques divers, engagées dans ce service.

Le CIMAD manifeste sa solidarité active et son soutien politique aux migrants, aux réfugiés et aux déplacés, aux demandeurs d'asile et à tous les individus en situation irrégulière.

3.2. Les actions menées

On peut circonscrire les actions menées par ces ONG au Congo, notamment à travers leur partenariat avec l'AEP, autour de trois phases principales. La première phase (2006) a consisté à la rédaction et l'adoption du programme de l'AEP pour l'éducation à la construction de la paix et au civisme. La seconde phase est celle du financement du siège de l'AEP (2007). La troisième est celle de la mise en œuvre du programme.

Au cours de l'année 2006, plusieurs rencontres d'échanges et de discussions ont eu lieu à Brazzaville, au sein des cadres et responsables de l'Église évangélique du Congo. Ces rencontres ont abouti à la création du service de paix de l'église évangélique du Congo, dans le but de mieux comprendre et mieux analyser la situation d'instabilité qui prévalait en République du Congo.

L'objectif principal que s'est assigné l'EEC était de contribuer à consolider le processus de paix en République du Congo. Cette contribution passait par la question de la mise en œuvre (réajustement conceptuel, recherche de financement) du programme « d'éducation à la construction de la paix et au civisme » conçu et présenté par l'AEP. C'est ce programme structuré en quatre phases qui a été soumis aux

organisations internationales partenaires de l'Église, en vue de son financement.

L'intervention des organisations œcuméniques françaises commencent en 2007. C'est l'EPG qui est intervenue, la première, par deux actions : d'abord le financement de la formation, à son siège grenoblois des principaux animateurs de l'AEP, ensuite et par l'appui institutionnel du projet de création d'un centre de ressources sur la paix de l'AEP à Brazzaville. C'est donc cette ONG qui a permis le financement du siège brazzavillois de l'AEP.

La formation des animateurs de l'AEP s'est faite en trois phases : en 2011, 2013 et en 2016. Quatre animateurs du secrétariat exécutif national de l'Action évangélique pour la paix ont été formés à l'Ecole de paix de Grenoble en vue de la création à Brazzaville du Centre de ressources et de documentation sur la paix, la démocratie et le développement. En 2013 et 2016, c'est le nouveau coordonnateur national de l'AEP a été en formé à l'École de la Paix de Grenoble.

En 2008, les partenaires français de l'AEP ont plaidé et facilité l'adhésion de l'AEP au Fonds d'Appui aux Projets (FAP) afin de rechercher le financement de ses projets par le comité de pilotage du Programme Concerté Pluri Acteurs (PCPA). Grâce à cet appui, l'AEP voit s'ouvrir son centre de ressources sur la paix, une structure d'information, de recherche, de formation, d'éducation à la culture de paix, de démocratie et de développement⁷.

Après leur formation, leur coordonnateur et les animateurs de l'AEP se sont attelés avec le concours de leurs partenaires à l'adaptation de l'outil pédagogique français « le sentier de la guerre ou comment l'éviter » au contexte congolais : « la Marche pour la Paix ». La rédaction et l'adoption de cet outil ont été précédées par la tenue du 6 au 20 octobre 2008 d'un séminaire de formation animé par une formatrice venue de l'EPG.

Des actions de plaidoyer pour le bien-être des populations auprès des pouvoirs publics congolais ont été menées, particulièrement pendant les voyages des représentants des organisations non gouvernementales internationales partenaires de l'AEP en République du Congo : Richard Pétris (de l'EPG) et Latiya Taya (de la CIMADE) en 2005 ; Elisabeth

⁷ La construction de ce centre et son ouverture ont fait l'objet de signature d'une convention par les organisations ci-après : Action Evangélique pour la Paix, École de la Paix de Grenoble « EPG », CIMADE, DEFAP, Institut Vie et Paix « IVP ».

Marchand (DEFAP) en 2008 et du chargé des projets Etienne Fallot 2009. Ces actions de plaidoyer ont abouti à la signature de deux conventions avec les ministères de l'Éducation civique et morale et celui de l'Enseignement primaire et secondaire et de l'alphabétisation.

La convention avec le Programme des Nations Unies et le Développement a été signée par recommandation du Programme Concerté Pluri-Acteurs-Congo, pour mettre en œuvre le projet de sensibilisations des populations sur la dynamique électorale au Congo-Brazzaville. Cela a permis à l'AEP de contribuer à la construction de la paix dans le pays, en invitant les populations à la tolérance, au vivre ensemble et à la sagesse pendant les périodes électorales, et pour éviter de replonger le pays dans des situations de conflits.

Entre mai 2009 et mars 2010, la direction de l'AEP a mis en place des antennes dans les consistoires (regroupement de plusieurs paroisses) et les paroisses (structure de base de l'église évangélique du Congo), des cellules d'exécution des activités de paix (CEAP) dans d'autres localités de la République du Congo.

Grâce à l'appui apporté par ses partenaires, l'AEP a réalisé deux types d'activités. Le premier type concerne les activités suivantes de formation et d'extension de l'association à l'intérieur :

- les séminaires de formation des formateurs dans la prévention et de la résolution non-violente des conflits ;
- les séminaires de formation des animateurs des antennes et CEAP ;
- les séminaires d'éducation à la paix et au civisme ;
- les rencontres de sensibilisation des populations sur la non-violence et la paix ;
- la mise en place des antennes et CEAP ;
- les séances de médiation pour la résolution des conflits à travers les CEAP ;
- les assistances conseil pour la prévention et la résolution non-violente des conflits.

Le deuxième type concerne les activités de sensibilisation ci-après :

- l'organisation des concerts de chants chrétiens (religieux) sur la paix ;
- l'organisation des représentations théâtrales sur la paix et l'organisation des concours sur la meilleure poésie ; pièce de théâtre, du meilleur hymne et récital sur la paix ;
- l'organisation des rencontres sportives avec une coupe de la paix ;

- l'organisation, éducation et sensibilisation des populations sur les opérations citoyennes de salubrité, d'assainissement de l'environnement et par l'organisation des journées citoyennes ;
- l'organisation des moments d'édification et de prière sur la paix et par la commémoration dans la prière, la méditation et la louange de la mondiale de la paix (26 septembre) et autres journées internationales sur la paix ;
- des actions de lutte contre la violence, marquées par une série de dénonciation et condamnation de tous les actes de violence sous toutes ses formes contre la population ; dénonciation et condamnation de la prolifération et de l'usage non réglementaire des armes de guerre (campagne de lutte contre) et de dénonciation et condamnation diverses ;
- l'insertion des populations dans le tissu socio-économique, centré sur l'organisation des séminaires ateliers sur l'entrepreneuriat et l'initiation à la gestion des activités génératrices de revenus.

3.3. Quel bilan ?

Cette étude a montré les actions menées par les organisations internationales françaises : DEFAP, l'EPG, CIMADE pour consolider la paix en Afrique, au Congo, entre 2007 et 2017. À la lumière de la présentation de différentes phases d'exécution des activités réalisées par le DEFAP, l'EPG, la CIMADE et l'AEP, force est de constater que ceux-ci ont permis d'obtenir plusieurs résultats qui ont contribué à la consolidation de la paix en République du Congo. Il s'agit des points ci-après :

- la formation à Grenoble, de sept principaux animateurs de l'AEP sur la gestion des projets, sur l'animation des outils pédagogiques et sur les techniques de gestion des conflits ;
- la contribution au Congo aux campagnes de sensibilisation des populations sur l'éducation à la paix, à la tolérance et au vivre ensemble : plus de 37 000 personnes ont été formées et sensibilisées et plus de 23 931 élèves sensibilisés sur le vivre ensemble ;
- la formation au Congo de 50 animateurs pour l'usage de l'outil pédagogique de l'AEP « la Marche pour la Paix » ;

- l'adaptation au contexte congolais de l'outil pédagogique français, « le sentier de la guerre ou comment l'éviter » devenu : « la Marche pour la paix » ;
- signature de quatre accords de partenariats, de deux conventions de partenariat avec les pouvoirs publics (Haut-commissariat à l'instruction civique et morale et Ministère de la jeunesse, de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation) ;
- la convention avec une plate-forme des organisations de la société civile (PCPA) et une autre encore avec une institution des Nations-Unies (PNUD) ;
- la création du centre de documentation pour la paix et la démocratie équipé en ouvrages de référence sur la promotion de la paix ;
- l'installation des antennes et CEAP. Sur ce point, 25 antennes (sur 33) ont été mises en place dans les douze (12) départements de la République du Congo et 115 CEAP (sur 133) ont été mises en place dans les différentes localités de la zone d'intervention de l'AEP ;
- la vulgarisation de l'outil pédagogique « la Marche pour la paix » dans les établissements scolaires et dans les centres d'accueil des jeunes : plus de 1662 animations ont été réalisées pour la vulgarisation de l'outil de l'AEP dans 96 établissements scolaires.

En dehors de ce bilan, il est aussi intéressant de signifier que l'AEP a réussi à produire et à publier plusieurs outils de travail et de référence.

Au nombre de ces outils, nous pouvons citer :

- un petit guide du citoyen congolais ;
- plusieurs recueils sur la formation des formateurs : la promotion à la paix, prévention-gestion et transformation des conflits ;
- un bulletin bimensuel Echo de l'AEP ;
- un prospectus sur la connaissance de l'AEP ;
- un carnet de l'électeur ;
- un dépliant sur l'organisation et le fonctionnement du CRPPD de l'AEP.

En dépit de quelques difficultés constatées dans le cadre de la mise œuvre des activités réalisées, les activités menées par le DEFAP, l'EPG, la CIMADE et l'AEP pour consolider la paix, en République du Congo, ont eu un bilan appréciable, qui nécessite encore des améliorations en perspective.

Conclusion

Alarmées par la montée de l'intolérance, de la violence, des actes de violence et d'intimidation commis à l'encontre de personnes exerçant leur liberté d'opinion et d'expression, bref des comportements qui menacent la consolidation de la paix et de la démocratie au niveau national (qui constituent autant d'obstacles au développement), les associations œcuméniques françaises (DEFAP, EPG et CIMADE), en partenariat avec l'AEP ont apporté de 2007 à 2017 une contribution remarquable au processus de construction et consolidation de la paix au Congo. Leurs apports dans l'éducation à la paix et à la tolérance s'inscrivent dans la ligne droite des organisations internationales comme l'Unesco pour qui l'éducation est le moyen le plus sûr pour combattre et prévenir les communautés des affres de la guerre, de l'intolérance et de toutes les formes de violences. La communauté internationale a donné au Congo des outils pour que ses différentes communautés vivent ensemble. Il appartient aux Congolais de se prendre désormais en charge et de bâtir des projets de développement et du mieux vivre ensemble.

Sources et Références bibliographiques

Sources

Résolution des Nations Unies A/RES/52/13 : culture de la paix et A/53/243 : *Déclaration et Programme d'action sur une culture de la paix*.

Unesco, 1995, *Déclaration de principes sur la tolérance*, vingt-huitième session de la Conférence générale, Paris du 25 octobre au 16 novembre 1995.

Webographie

Citation de Gandhi, in <https://citations.ouest-france.fr/citation-gandhi/regle-or-conduite-tolerance-mutuelle-8988.html> (site consulté le 10/8/2021).

Citation de Kofi Annan, in <http://evene.lefigaro.fr/citation/tolerance-vertu-rend-paix-possible-73724.php> (site consulté le 10/8/2021).

Citation de Martin Luther King, in <https://citation-celebre.leparisien.fr/citations/56390> (site consulté le 10/8/2021).

Citation de Martin Luther King, in <http://evene.lefigaro.fr/citation/devons-apprendre-vivre-ensemble-freres-sinon-allons-mourir-tous-8898.php> (site consulté le 10/8/2021).

Université de Paix le 5 Mar, 2019, *Citations, Ressources pédagogiques, Témoignages*, in <https://www.universitedepaix.org/leducation-est-larme-la-plus-puissante/>, site consulté le 8août 2021.

Mina Beaumont, 2009, L'éducation à la paix ou la prévention des conflits, in http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-867_fr.htmlit

Références bibliographiques

GOMA-THETHET J. E., 2016, *Les alliances dans la vie politique du Congo (1945-1997)*, Thèse de doctorat d'État ès lettres, Université Marien Ngouabi.

LEWIN A., 1995, *L'ONU pour quoi faire ?*, Paris, Découvertes Gallimard histoire.